

Les coopératives dans une économie plurielle

Eric Lavillunière - INEES

Ce sont 110 chercheurs de tous les continents qui s'étaient donné rendez-vous du 2 au 4 septembre à Lyon pour cette conférence annuelle dédiée aux coopératives.

Le ton était donné en séance d'ouverture en plaçant ces travaux dans la lignée de la prix Nobel d'économie Elinor Ostrom et ses travaux sur l'intérêt de confier la gestion optimale des biens communs aux partenaires publics et société civile plutôt qu'au marché.

C'était il y a un an et on s'est vite empressé d'oublier ses travaux pour se concentrer à sauver du naufrage le système économique et financier mondial (basé sur le marché).

Des interventions théoriques

Des interventions très théoriques montraient que si on peut être d'accord avec la littérature classique qui prétend que les coopératives sont des obstacles à la rationalisation économique, on peut aussi démontrer qu'en changeant le système d'évaluation (en prenant en compte l'éthique ou l'inscription dans le territoire par ex.) elles apparaissent comme plus efficiente et plus forte et meilleure source d'innovation (Marius



La conférence s'est tenue à Lyon

Chevallier, Université de Toulouse).

Nils Solari montrait que les entreprises récupérées (c'est-à-dire reprises par les travailleurs) en Argentine s'identifient plutôt aux valeurs du mouvement autogestionnaire qu'au mouvement coopératif.

En tous cas un exemple de solution viable dans le cas où une entreprise est sous la menace d'une

fermeture sur décision des actionnaires d'un groupe. Sûrement des idées à prendre pour le Luxembourg (suivez mon regard...). Ermanno Tortia (Eurice Trento) nous détaillait de son côté quels sont les déterminants du bien-être des travailleurs dans les coopératives sociales. Les résultats: sécurité de l'emploi, équité (justice et plan de carrière) et éthique (valeurs de l'entre-

prise) sont aussi importants que la paye.

C'est la participation à la conduite de l'entreprise qui le permet. Ce que confirmait Annick Lainé (Université de Montpellier 1) qui voit la coopérative comme un espace préservé du «vir ensemble» fort détérioré dans l'entreprise classique (cf. statistiques des suicides et du harcèlement moral dans les en-

treprises par ex.). David Hiez (Université du Luxembourg) a témoigné sur la réalité des coopératives bancaires au Luxembourg. Il y en a deux (Fortuna et Raiffeisen).

Comme en Belgique les coopératives au Luxembourg n'offrent pas toutes les garanties (législatives) car le principe de la double-qualité (où les bénéficiaires des services sont également les sociétaires - concept théorisé par Georges Fauquet) est absent. C'est ce qui permet d'organiser des ristournes (une partie des bénéfices retourne aux membres). Au Luxembourg le secteur financier représente 29% du PIB (contre 4 à 6% dans les autres pays d'Europe).

Les banques coopératives ont bien résisté à la crise avec une gestion plus prudentielle de leurs activités. Mais rien à voir avec le projet de la NEF en France (Nouvelle économie fraternelle), de la Fiare et de Banca Etica en Italie de créer une Banque Européenne Ethique où transparence, proximité et éthique sont au cœur du projet.

Un projet rendu possible grâce à l'inscription territoriale de ces structures qui s'appuient sur des réseaux militants. Une démarche suivie par Etica au Luxembourg à une plus petite dimension...

Bref une bonne conférence mais avec toujours la même difficulté à dépasser les cercles militants et des travaux qui nourrissent peu le débat public!

Mondragon

Une autre manière de travailler

Bernard Horschler, réseau OPE

1941, José María Arizmendiarieta, vicaire de son état est nommé dans la localité de Mondragon, une ville de la province du Guipúzcoa dans la Communauté autonome du Pays basque.

Nous sommes en plein franquisme, la ville a terriblement souffert de la guerre d'Espagne. Mais notre jeune vicaire rêve d'un autre monde. Il décide donc de s'occuper du développement économique.

Développement économique devant être basé sur des idées de mutualismes, de coopérative, de démocratie, de partage des richesses, de développement local, le tout reposant sur une forte identité basque.

1943, notre vicaire crée une école de formation professionnelle gérée démocratiquement évidemment.

1955, cinq jeunes diplômés de l'école créent la première entreprise coopérative nommée ULGOR, qui deviendra FAGOR.

Dans ces années-là, la production se limite aux poêles à pétrole et aux cocotes en fonte.

Rien de bien extraordinaire, sauf que notre petit vicaire et nos cinq lascars ont de la suite dans les idées.

1958 - Le statut des employés embête l'Etat, qui décide de les exclure du système de sécurité sociale (carrément). En réponse, les salariés mettent en place un fonds de protection sociale, aujourd'hui nommé Lagun-Aro.

Dans le même esprit, est créé en 1959, un organisme de crédit destiné à soutenir les coopératives

du groupe: Caja Laboral Popular. Progressivement le groupe s'étoffe, aux coopératives de base (Ulgor, Arrasate/Fagor) s'en ajoutent de nouvelles: Copreci, Ederlan, Lana en 1962, Eroski (fusion de cinq coopératives de consommateurs) en 1970, etc.

A cette date, le groupe compte 9.000 salariés et 100.000 éparpillés pour Caja Laboral.

Le groupe s'organise donc autour de trois branches: industrie (métallurgie, fabrication de machines et d'outils, électroménager, etc.), finance et commerce (Eroski). Il possède des centres de recherche (un pôle d'innovation) et une université privée (5.000 étudiants). Mondragon en 50 ans est devenu un véritable phénomène implanté dans une quinzaine de pays.

Selon les données du groupe, il emploie 82.000 salariés (2006) avec un chiffre d'affaires de près de 12 milliards d'euros (en 2005), ce qui en fait le 7^e groupe industriel espagnol et le premier employeur basque.

Bien sûr, certains feront remarquer que les valeurs du début ont été quelque peu écornées (délocalisation en Chine, 1/3 des salariés ne sont pas salariés associés, l'éventail des salaires est de plus en plus élargi).

Mais Mondragon prouve néanmoins qu'il existe d'autres façons d'entreprendre.

On peut entreprendre et se développer sans faire appel à la bourse; on peut entreprendre et se développer tout en pratiquant la démocratie comme dans une cité grecque et on peut entreprendre et se développer en faisant le pari de l'humain. A méditer.

L'Alliance coopérative internationale

Coopération, solidarité et démocratie



David Hiez (Université du Luxembourg) a témoigné sur la réalité des coopératives bancaires

Sandy Rodrigues Gomes, Objectif Plein Emploi

L'Alliance coopérative internationale a une définition très exacte de la coopérative. Il s'agit d',une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le

pouvoir est exercé démocratiquement.

Etymologiquement, le mot coopérative provient du latin, de cum qui signifie «avec» et de operare qui peut être traduit par «faire quelque chose, agir».

Littéralement donc, «coopérer» signifie opérer avec quelqu'un, agir ensemble, entreprendre ensemble.

En effet et selon la définition donnée par l'ACI, la coopérative

est régie par les principes de coopération, de solidarité et de démocratie.

Tous les membres ont les mêmes droits, les mêmes obligations et les mêmes bénéfices. Les membres d'une coopérative sont donc tous propriétaires, gestionnaires et bénéficiaires au sein de l'entreprise.

La création et l'existence de la coopérative présuppose donc que les aspirations des différents membres soient les mêmes, que tous partagent des objectifs communs et soient d'accord sur la façon d'agir pour les atteindre. Ce n'est pas chose facile. D'où l'importance que toutes les décisions soient prises de manière démocratique et de façon à poursuivre au maximum l'intérêt général des associés.

Il est intéressant de constater que la définition comprend également les aspects sociaux et culturels des intérêts des membres de la coopérative et non pas uniquement l'aspect économique visé par les entreprises classiques. Cela se reflète notamment dans la volonté d'offrir aux membres l'éducation et la formation nécessaire au développement de leur coopérative.

La volonté de mettre l'homme au centre de ses activités et non le profit et le capital sont une des principales caractéristiques de la coopérative, ce qui la rapproche notamment des entreprises d'économie solidaire.

L'ONU a proclamé 2012 Année internationale des coopératives et invite les gouvernements, les institutions internationales, les coopératives et les autres intervenants à soutenir le modèle d'entreprise coopératif considéré comme un facteur majeur de développement économique et social au niveau mondial.